

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°CP2025- 11/4/14 DOSSIER N°7174	COLLÈGE AU PATRIMOINE - INSCRIPTION DE L'ESPACE MÉMOIRE, REFUGE ET RÉSISTANCES DE GUÉRET
--	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : COLLÈGE AU PATRIMOINE - INSCRIPTION DE L'ESPACE MÉMOIRE, REFUGE ET RÉSISTANCES DE GUÉRET



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n° 11/3/16 du 27 juin 2011 relative au dispositif « Collège au patrimoine » ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-11/4/14 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'intégrer l'Espace Mémoire, Refuge et Résistances de GUERET au dispositif « Collège au patrimoine » dont la fiche descriptive est annexée à la présente délibération ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'avenant n°11 à la convention portant sur la mise en place du dispositif « Collège au patrimoine » en intégrant l'Espace Mémoire, Refuge et Résistances de GUERET. Cet avenant est annexé à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET